

LA NEUVILLE

N°5 - Janvier 2017

actus



EDITO

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques continue en 2017, ainsi les travaux de la route d'Harcourt seront réalisés. Les quatre routes principales seront terminées.

Notre ancien employé communal, parti à la retraite il y a un an, ne semble pas s'ennuyer.

Depuis le 1er janvier 2017, nous sommes dans une plus grande intercommunalité avec cinq intercos qui ont fusionnées suite à la loi NOTRe. Mes collègues en parleront davantage dans ce journal.

Je vous parlais l'an dernier de notre pression fiscale, elle est restée identique malgré les contraintes budgétaires imposées par l'Etat.

Encore bonne année à toutes et tous et bon courage pour cette année d'élections.



Les Travaux



TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX

Après la route du Bec Hellouin, la rue de Salverte, c'est maintenant le tour de la route d'Harcourt et les Forrières Est... Ainsi, le cadre de la route d'Harcourt a changé : plus de poteaux, ni de fils du réseau téléphonique, électrique et de l'éclairage public. Ils n'ont pas disparu.... ils ont seulement été mis sous terre.

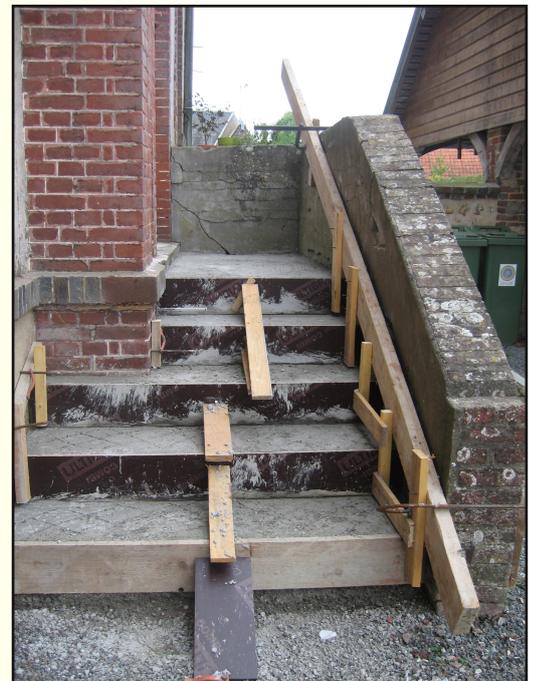
Les seuls qui les regretteront, ce seront les oiseaux qui ne pourront plus chanter dessus.

C'est un chantier d'un coût de 77 833,34 € pour la commune.



ESCALIERS DE LA MAIRIE

Pour la sécurité de tous, la réfection des deux escaliers situés dans la cour de la mairie a été faite par l'entreprise Marais pour 1 830,40 €.



MUR DE L'AGENCE POSTALE

Reconstruction du pilier et d'une partie du mur situé à côté de l'agence postale par l'entreprise Marais pour un coût de 5 723,70 €.

CIMETIERE

Un nouvel espace cinéraire a été réalisé par le chantier insertion de l'intercom du pays Brionnais pour la somme de 2 262,49 €.

Le mur d'enceinte qui s'était écroulé a été reconstruit par l'entreprise Duvivier pour un montant 11 174,13€.



AUTRES TRAVAUX

L'entretien de la voirie communale par le service voirie de l'Intercom du Pays Brionnais s'élève à 1 883,47€ pour l'année 2016.

L'éclairage public a été prolongé au hameau de l'Eglantine par le SIEGE pour un coût de 2 666,67€.

Trois places de parking pour personnes à mobilité réduite ont été réalisées (agence postale, grande salle des fêtes et parking au centre bourg).

Des travaux d'aménagement au bureau de poste sont en cours dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité.

Les Manifestations de la commune et du CCAS



FETE COMMUNALE

Le comité des fêtes, cette année encore, proposait un week-end d'animation et de dépaysement aux couleurs créoles. Petits et grands, personne n'était oublié. Danse, manèges, concours, foire-à-tout, concert...un programme varié et festif.



Comité des Fêtes



REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens, organisé par le CCAS, a rassemblé près de 120 personnes le samedi 5 novembre.



Equipe du CCAS et du Foyer Rural



NOEL DE LA NEUVILLE

Pour fêter la fin de l'année, un spectacle et un goûter ont été offerts par le CCAS et le Foyer Rural le 10 décembre à la salle des fêtes. C'est sous les acclamations des enfants que le Père Noël en personne est venu distribuer des cadeaux, des bons d'achat ont été offerts à tous les enfants, après-midi très réussie.

Les Manifestations des associations

Une année bien remplie en matière d'animation...

Après les traditionnels vœux du 15 Janvier, ce sont nos sympathiques pompiers qui nous proposaient un repas dansant.

FOYER RURAL

Le foyer rural, après la chasse aux œufs de Pâques nous donnait rendez-vous autour d'une paëlla avant de se revoir au vide-grenier et à la foire aux jouets et à la puériculture.



LES PETITS DOIGTS DE FEE

L'incontournable marché de Noël des petits doigts de fée avait lieu au mois de novembre.



LES MARMOTS D'HARCOUT ET Cie

L'association des parents d'élèves de l'école d'Harcourt ont proposé cette année une journée de loisirs avec des structures gonflables...une nouveauté qui a ravi petits et grands !!



ASSOCIATION TIC TAC

On ne peut pas parler animation sans évoquer cette association qui a tissé sa toile au-delà de ses frontières et propose des activités de qualité.

Cette année, elle fêtera ses 20 ans dans notre village au mois de juin.



LA SOCIETE DES CHASSEURS

Nous essayons de préserver notre petite chasse communale avec 14 membres, tout en respectant sa faune et sa flore. Ci-contre, une belle journée de chasse avec un beau prélèvement un lièvre et un sanglier (ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs années).

ET ENCORE...

Toutes les associations de La Neuville et des autres communes alentour qui animent notre village avec les après-midi de rencontre des anciens, la course cycliste, et toutes les autres manifestations. Sans oublier nos gymnastes, qui se retrouvent de plus en plus nombreuses tous les mardis de 19 à 20h pour entretenir leur silhouette.

Fleurissement et Maisons Fleuries

Comme les autres années, voici quelques mots sur le fleurissement de la commune. Quelques nouveautés autour de la mare, où nous avons placé douze jardinières sur les balustres. Dans le même secteur, toutes les jardinières de la façade de la mairie ont été renouvelées. En effet, toutes les jardinières remplacées sont à réserve d'eau pour une meilleure qualité du fleurissement, mais aussi pour prendre en compte les charges de l'employée communale au niveau de l'arrosage. Cela a permis la suppression d'un arrosage sur deux. D'autres changements sont intervenus, comme la mise en place des vasques sur les candélabres, le paillage de tous les massifs pour diminuer les arrosages et la consommation d'eau.

Le fleurissement de la commune, ce sont environ 5000 plantes annuelles à planter et à arroser. C'est grâce à de nombreuses personnes et entreprises locales que ce travail est rendu possible : les entreprises HAAS du Neubourg et BARATTE de Brionne, Monsieur LEBRETON de l'Intercom du Pays Brionnais, les personnes du centre de réinsertion de la CDC, les conseillers municipaux, les employées de la commune, Aurélie et Monique qui font vivre toutes ces plantes.

Le fleurissement, c'est aussi la participation de notre commune au Concours départemental des Villes et Villages Fleuris. Là aussi les choses changent, les critères d'évaluation deviennent de plus en plus exigeants. En 2017, le département a décidé de nous inscrire au concours régional et départemental des villes et villages fleuris. Vous pouvez consulter la grille d'évaluation sur le site www.villes-et-villages-fleuris.com.

Le fleurissement, c'est aussi, l'organisation du concours des maisons fleuries. C'est toujours un moment agréable d'aller flâner et contempler les magnifiques jardins de notre village. Cette année, ce sont 28 jardins à visiter. Si vous êtes intéressés pour faire partie du jury, inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Elodie, notre secrétaire de mairie.

Pour conclure, si certains d'entre vous se sentent l'âme de jardinier et ont envie de créer des parterres de fleurs, de partager la passion du jardinage avec leurs voisins, d'échanger avec des personnes du village, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous serez les bienvenus pour embellir notre village en apportant des plantes. Nous pouvons bien sûr vous en fournir pour créer des massifs dans votre rue.

Notre souhait est de rendre notre commune toujours plus accueillante et plus fleurie, pour le plaisir de tous les habitants du villages et de nos visiteurs !



Les Illuminations 2016

Cette année, vous avez pu profiter d'un parvis de la mairie décoré pour les fêtes de fin

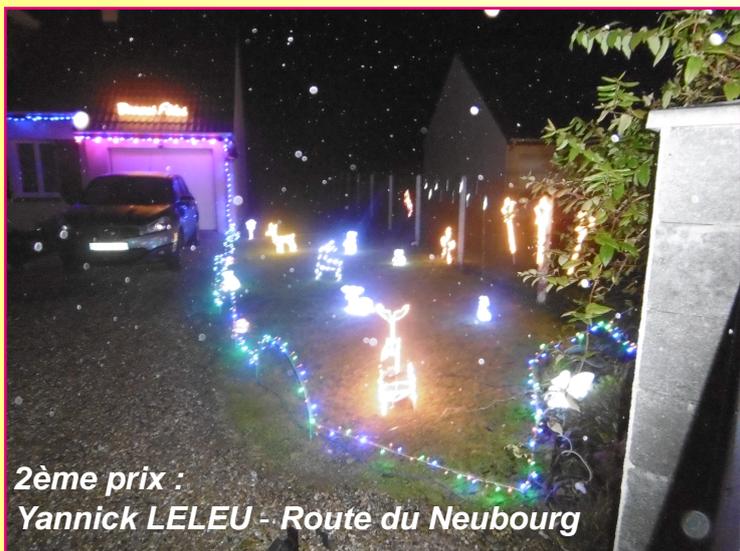


CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Comme les années précédentes, le concours des maisons illuminées a remporté un vif succès avec 15 concurrents.



1er prix : Guillaume BRACHAIS - route d'Harcourt



2ème prix : Yannick LELEU - Route du Neubourg



3ème prix : Lucas AUBERT - rue de Salvette

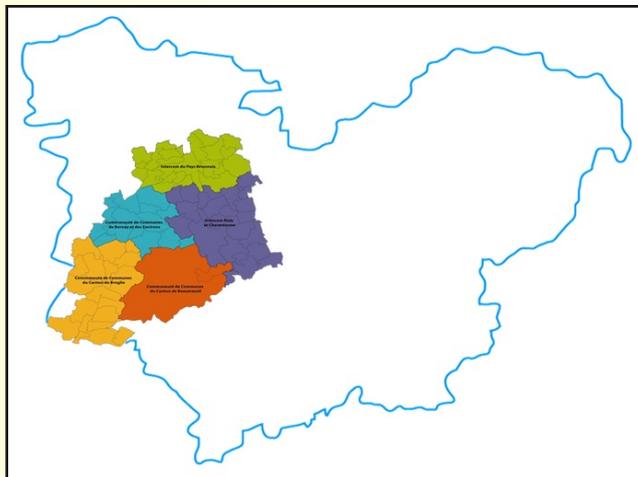
Intercom Bernay Terres de Normandie



Voici le nom de notre nouvelle communauté de Communes. En effet, la fusion des 5 communautés de communes de Bernay, Beaumont-le-Roger, Brionne, Beamesnil, Broglie sera effective le 1er janvier 2017. L'Intercom du Pays Brionnais a donc vécu ses belles années et l'année 2017 commence sous un jour nouveau.

La nouvelle intercom, c'est :

- 56 090 habitants
- 83 communes
- 37 km d'est en ouest
- 48 km du nord au sud
- 926 km²
- 18371 emplois
- près de 400 agents
- 128 conseillers communautaires



Le siège sera à Bernay Les Granges, avec 4 pôles de proximité situés à Broglie, Beamesnil, Brionne et Beaumont et un pôle urbanisme à Bernay.

La nouvelle intercom disposera, selon la réglementation, de trois types de compétences :

- Les compétences obligatoires
- Les compétences optionnelles (délai d'un an pour décider d'éventuelles restitutions aux communes)
- Les autres compétences (délai de deux ans pour décider d'éventuelles restitutions aux communes)

Les compétences au 1er janvier sont donc :

- Développement économique
- Développement touristique avec un office de tourisme et des bureaux d'information touristique
- Assainissement non collectif
- Assainissement collectif
- Voirie
- Transports scolaires avec 3 932 élèves transportés
- Actions éducatives, culturelles et sportives (intervenants scolaires, 4 écoles de musiques, bibliothèques et médiathèques, piscine, 5 gymnases, etc...)
- service d'aide à domicile
- foyer résidence pour personnes âgées
- contrat local de santé
- instruction des autorisations d'urbanisme.

Un gros chantier pour définir le contour des compétences s'ouvre dès maintenant.

Président : Jean-Claude ROUSSELIN

1er vice-président : Jean-Hugues BONAMY - Aménagement du Territoire/économie

2ème vice-président : Jean-Noël MONTIER - Budget

3ème vice-président : Frédéric SCRIBOT - Direction des Services techniques

4ème Vice-président : Patrick CHAUVIN - Ruralité/contrat local de santé

5ème Vice-président : André ANTHIERENS - CIAS

6ème vice-président : Bernard FORCHER - Transport scolaire

7ème vice-président : Valéry BEURIOT - Déchets ménagers

8ème vice-président : Marilyne VAGNER - Eau/bâtiments/parc aquatique

9ème vice-président : Marie-Françoise LECLERC - Tourisme

10ème vice-président : Jean-Jacques PREVOST - Economie agricole

11ème vice-président : Florence DECLERCO - bibliothèque/sports/piscine

12ème vice-président : Yves RUEL - Assainissement

13ème vice-président : Lionel PREVOST - Dév. durable/TEPOS/plan climat énergie

14ème vice-président : Nicolas GRAVELLE - Musique/culture

15ème vice-président : Pascal FINET - Voirie

Classement de la Vallée du Bec

A l'origine de ce projet, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (la DREAL), a souhaité classer la "Vallée du Bec" pour protéger l'abbaye et toute la vallée du Bec, de sa source à La Neuville du Bosc, jusqu'à sa confluence avec la Risle, en raison de son caractère remarquable, qui en fait, selon la DREAL, un élément majeur de l'attractivité touristique locale.



Ce classement a pour objectif de conserver la vallée et ses coteaux dans l'état actuel.

En tout, ce sont huit communes impactées par le périmètre défini : le Bec-Hellouin, Pont-Authou, Malleville-sur-le-Bec, Bosrobert, Saint Paul de Fourques, la Haye de Calleville, Calleville et La Neuville du Bosc.

En 2016, toutes ces communes devaient se prononcer sur le projet de périmètre et trois conseils municipaux ont voté contre : Bosrobert, Malleville et La Neuville.

Quelques explications...

Tout le monde aura constaté que la vallée du Bec possède beaucoup de charmes et qu'il conviendrait de conserver la beauté des paysages d'aujourd'hui. Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce constat. Néanmoins, le périmètre défini pose de nombreuses questions, notamment le classement de la vallée jusqu'à sa source, à la Neuville, alors que le viaduc dénature déjà le paysage au Buhot.

Ensuite, cela signifie que toute intervention extérieure dans une propriété incluse dans ce périmètre sera automatiquement précédée d'une autorisation de la DREAL (travaux sur façade, toiture, abattage d'arbres, portail, choix des couleurs ...) ce qui implique des délais supplémentaires et des préconisations en plus des autorisations classiques.

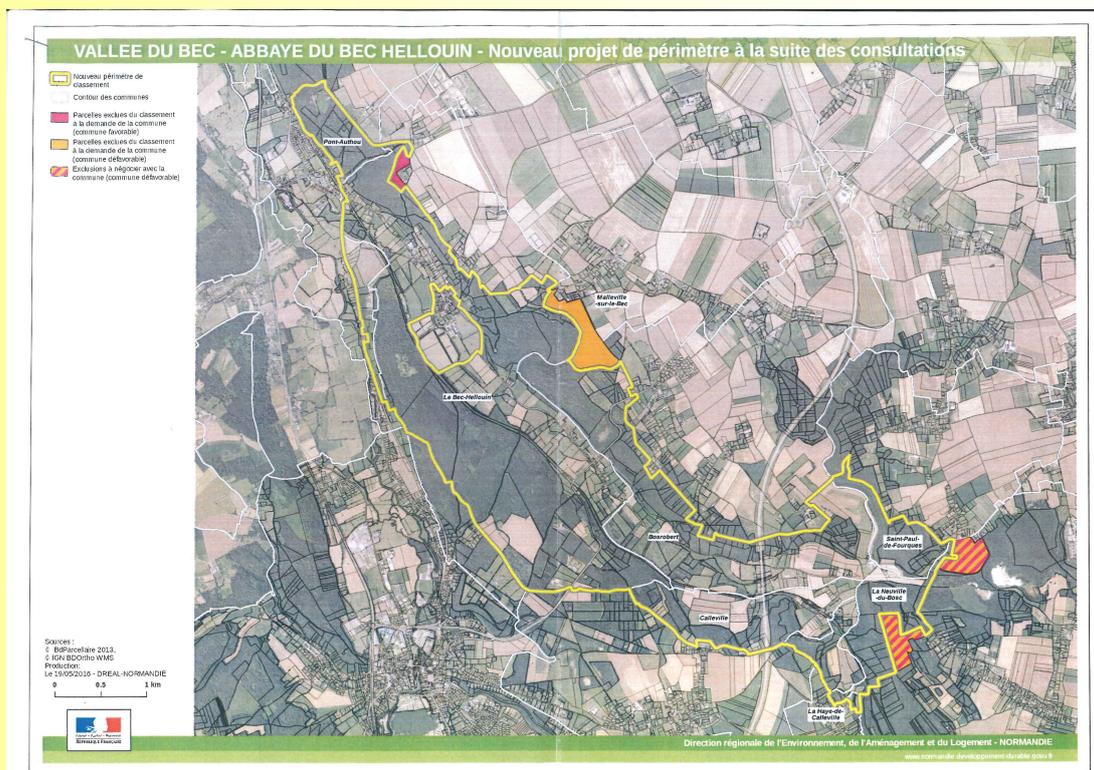
La procédure de classement ne laisse pas beaucoup de place au débat, la DREAL nous ayant informé que les jeux étaient faits.

Que l'on protège la Vallée du Bec, OUI, mais pas à n'importe quel prix.

Une enquête d'utilité publique aura lieu dans les mois qui viennent, nous vous invitons à vous y intéresser.

L'élection présidentielle risque de ralentir la procédure.

Sauvons notre patrimoine mais pas n'importe comment.



Coup d'oeil sur



Elodie 30 ans, diplômée d'un BAC Médico-Social, n'est pas étrangère à notre village. En effet, petite elle usait déjà ses fonds de culottes dans notre belle commune. Avec des parents impliqués au sein du village, c'est tout naturellement qu'elle postula en avril 2006 pour le remplacement de M. Patrick BOUHON. Laissons-la, au travers de quelques questions, nous expliquer sa fonction bien chargée de secrétaire de mairie.

Quelles sont tes fonctions principales ?

J'exerce à la fois deux fonctions. La première, celle de secrétaire de mairie et la seconde d'agent postal communal, ce qui nous a permis de conserver les services de la poste dans notre village.

Quelles sont tes principales tâches ?

Celles-ci sont variées, certaines en lien étroit avec notre maire, comme la gestion du budget communal, le règlement des factures, les entrées des recettes mais aussi la gestion des salaires des employés municipaux. Il y a aussi la partie électorale, l'urbanisme et l'état civil. En effet, les inscriptions et les radiations sur les listes électorales, le traitement des dossiers de permis de construire et l'enregistrement des actes de mariage, de naissance et de décès, font partie intégrante de mon travail.

De plus je dois assister Monsieur le maire dans toutes les réunions du conseil municipal afin d'établir les comptes rendus et les arrêtés qui en découlent.

Quels sont les critères importants dans ce métier ?

Bon nombre de critères sont importants, mais les primordiaux sont d'avoir les sens du service public, d'être toujours à l'écoute et pouvoir répondre aux mille et une questions posées, avec toute la discrétion professionnelle requise.

Pourquoi aimes-tu ce métier ?

C'est un travail très diversifié, jamais monotone, avec une relation au plus près des administrés qui viennent parfois pour plus qu'un service communal.

Dans ces moments, il faut être disponible pour les écouter. Ces temps d'écoute sont importants, dans nos communes rurales, pour certaines personnes isolées.

C'est tout cela qui font mon attachement et l'amour que j'ai à exercer mon métier.

Nous remercions Elodie qui nous a accordé de son temps afin d'éclaircir sa fonction de secrétaire de mairie.



La Cabine à lire

Notre commune aura bientôt sa **cabine à lire**.

En effet, la cabine téléphonique a été déséquipée de son matériel téléphonique et nous avons décidé de la recycler.

Nous allons la transformer en "cabine à lire".

L'idée est de pouvoir déposer, prendre, échanger des livres via la cabine...nous vous en reparlerons très prochainement.

Agenda 2017

| | |
|------------------------------|---|
| Dimanche 16 avril | Chasse aux oeufs de Pâques |
| Lundi 8 mai | Commémoration de la Seconde Guerre Mondiale |
| Du 19 au 21 mai | Fête du village |
| Dimanche 4 ou 11 juin | Concours de pêche |
| Du 17 au 18 juin | 20 ans de l'association TIC TAC |
| Samedi 26 août | Course cycliste |
| Dimanche 27 août | Foire-à-tout |
| Dimanche 3 septembre | Concours de boules à la petite salle organisé par les chasseurs |
| Samedi 4 novembre | Repas des anciens |
| Samedi 11 novembre | Commémoration de la Seconde Guerre Mondiale |
| Samedi 18 novembre | Marché de Noël |
| Samedi 25 novembre | Soirée beaujolais |
| Samedi 9 décembre | Spectacle de Noël des enfants organisé par le Foyer Rural |



Etat Civil

Ils sont nés en 2016

| | |
|----------------|-----------------|
| Anaïs CLEMENCE | le 7 février |
| Erin COSTA | le 25 avril |
| Loan FORCHER | le 9 mai |
| Manon FRATY | le 29 août |
| Emma FRATY | le 29 août |
| Ethan TRAVERS | le 28 septembre |
| Jules BENOIT | le 27 novembre |

Ils se sont mariés

| |
|--|
| Elodie COTTARD et Giovanni DULONG |
| Marie RONDEAU et Jimmy FIRMAN |
| Jeany LOISEAU et Laurie Anne HARDY |
| Vanessa LEBAILLY et Morgan DONNET |
| Caroline CABORET et Sébastien DELAHAYE |
| Muriel KRETZ et Philippe GARRIGOU |

Ils nous ont quittés

| | |
|---------------|-------------|
| Gaël BERTRAND | le 28 avril |
| Irène BOURDET | le 7 mai |

| |
|-----------------|
| le 18 juin |
| le 25 juin |
| le 9 juillet |
| le 6 août |
| le 17 septembre |
| le 8 octobre |



DECHETERIE

A partir de janvier, toutes les personnes résidant sur le territoire du SDOMODE pourront accéder aux déchèteries acceptant les particuliers. L'accès sera autorisé sur présentation du pass'déchèterie.

Pour vous procurer ce pass, il vous suffit de présenter un justificatif de domicile localisé sur le territoire et la carte grise du véhicule (attention, le pass est fourni pour un véhicule).

Vous pouvez retirer votre carte :

- en déchèterie
- à la communauté de communes



JARDINS COMMUNAUX

Il y a des jardins communaux disponibles pour tous les habitants. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à la mairie avant le 15 mars.

Renseignement : Luc MAUPAS

NUMEROS DE RUE

Afin de faciliter la distribution du courrier, il est demandé d'installer son numéro de rue auprès de sa boîte aux lettres. Si vous n'en avez pas, faites une demande à la mairie.

ASSURANCE FUITES

Vous avez peut-être déjà été démarché par VEOLIA pour souscrire un contrat d'assurance fuites. Nous tenons à vous informer que cette assurance est inutile : vous êtes déjà assuré dans le cadre de votre contrat avec le SERPN.

Infos pratiques

EN CAS DE NECESSITE :

Bernard FORCHER, Maire : 02 32 45 52 55
Michel OMNES, Adjoint : 02 32 45 01 40
Christine IGOUT, Adjointe : 02 32 45 02 80
Luc MAUPAS, Adjoint : 02 32 46 37 48

INTERCOM BERNAY TERRES DE
NORMANDIE - Pôle de Brionne 02 32 45 78 75

LA POSTE 02 32 45 16 92
Mme Elodie RICKEBUSH

ECOLE D'HARCOURT 02 32 45 00 04
Mme Michèle VAUGARNY

CANTINE SCOLAIRE 02 32 45 29 11
Mme Béatrice LECOUTURIER

LES POMPIERS 18 ou 112
M. Pascal RONDEAU

MEDECIN 02 32 45 13 88
Dr Sophie BIDAULT TOUZARD et Dr Carine BENARD

INFIRMIERES SCM HARCOURT 06 34 22 01 14
Mme Céline COLLET et Mme Anne-Claire LEGRAIN
2 place Françoise De Brancas à Harcourt

PHARMACIE 02 32 45 14 86
Pharmacie du Château

Mairie
38 route du Bec Hellouin
Tél : 02 32 45 16 92
Fax : 02 32 45 54 62
mairie.laneuvilledubosc@orange.fr

Horaires d'ouverture
lundi de 14h00 à 18h30
mardi de 13h30 à 16h30
mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 18h30
samedi de 09h00 à 12h00

